

13.02.2019 - 12:41 Uhr

Les comptes de la Confédération se clôturent sur un excédent de 2,930,000,000 de francs / Plus de moyens pour l'aide au développement : nécessaire, et possible

Luzern (ots) -

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a publié les comptes 2018 de la Confédération. Une nouvelle fois, la Confédération affiche un excédent de presque trois milliards de francs. Cet excédent résulte d'un programme d'économie à hauteur de plusieurs centaines de millions de francs, dont un quart a été pris à la coopération au développement. La Suisse fait donc des économies sur le dos des plus pauvres. Cela doit changer. Il est nécessaire, et tout à fait possible, d'augmenter significativement les fonds octroyés à la coopération au développement et à l'aide humanitaire.

Après le record de 2017, où les comptes ont affiché un excédent de 4,8 milliards de francs, la Confédération termine à nouveau l'année 2018 avec un excédent de 2,9 milliards de francs. Et le budget 2019 prévoit un nouvel excédent de 1,3 milliard de francs.

Parallèlement, la Confédération ne respecte pas les objectifs qu'elle s'est elle-même fixés en matière de coopération au développement. L'écart financier avec le crédit-cadre décidé en 2016 pour la coopération au développement 2017-2020 s'élève déjà à près d'un milliard de francs. En 2018, de nouvelles économies ont été faites, et le budget 2019 manque de près de 350 millions de francs l'objectif pourtant approuvé à plusieurs reprises par le Parlement de consacrer 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) à la coopération au développement.

Pour la riche Suisse, les bouclements comptables excédentaires à hauteur de plusieurs milliards de francs sont donc dus en grande partie à des économies faites au détriment des pays les plus pauvres du monde.

Cela doit changer. Caritas appelle la Confédération à prendre ses responsabilités :

- en premier lieu, la Confédération devrait employer l'excédent de 2018 pour rattraper le retard accumulé dans le financement de la coopération au développement 2017-2020. De plus, il faut mettre au budget 2020 un milliard de francs supplémentaires.
- deuxièmement, la Suisse doit augmenter les fonds destinés à la coopération au développe-ment à 1 % du PIB au plus tard avec le Message sur la coopération internationale 2021-2024. Il faut réserver les excédents prévus pour ce faire.

La Suisse doit s'engager plus fermement, non seulement par solidarité et responsabilité envers les plus pauvres et défavorisés de la planète, mais également parce que c'est dans son intérêt. La situation financière de la Confédération montre qu'un engagement plus ferme est tout à fait possible.

Pour de plus amples informations :

Martin Flügel, responsable Politique et affaires publiques, mfluegel@caritas.ch; 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100824850 abgerufen werden.